

**Prime de 300 à 800 € pour les fonctionnaires :**  
versement à compter d'octobre 2023 !  
**Mais à La Poste c'est 0**

Pour la CFDT S3C Rhône Loire c'est scandaleux !

La Poste a annoncé ne pas verser cette prime à ses fonctionnaires pour ne pas créer de différence de traitement entre salariés et fonctionnaires. Seuls les fonctionnaires sont éligibles à cette prime d'après La Poste.

**Mais rien n'empêche l'entreprise de verser la prime aussi aux salariés !**

Et La Poste ne se gêne pourtant pas pour maintenir un écart salarial entre les 2 statuts depuis des décennies !

Cette prime vise à soutenir le pouvoir d'achat face à l'inflation. **Pour La Poste elle n'a pas à être versée à ses fonctionnaires** car ils ont déjà été soutenus dit-elle, face à l'inflation au travers des mesures périphériques de la NAO (CDR, FMD, Indemnité kilométrique, indemnité de collation, prime ultra-marine ...).

Oui les fonctionnaires sont concernés par ces éléments. Encore heureux ! Mais d'autres structures employant elles aussi des fonctionnaires disposent de dispositifs analogues et verseront la prime à leurs fonctionnaires.

Alors quand c'est la NAO La Poste ne parle pas du salaire des fonctionnaires et quand c'est l'heure des fonctionnaires La Poste n'applique pas car il y a la NAO ... Cherchez l'erreur...

**TROUBLE DISSOCIATIF DE L'IDENTITÉ SALARIALE ...**

